

Appel à propositions du programme européen EUROSTARS

Appel à propositions du programme européen EUROSTARS
EUROSTARS est un programme européen destiné à soutenir les PME innovantes qui souhaitent s'impliquer dans des projets de partenariat européens. La date limite pour la remise des dossiers de candidature est le 24 septembre 2009...

EUROSTARS est un programme européen destiné à soutenir les PME innovantes qui souhaitent s'impliquer dans des projets de partenariat européens.

Il s'agit d'un programme financé à la fois par les Etats membres de l'initiative intergouvernementale

EUREKA et par la **Commission européenne**.

La quasi totalité des 27 Etats membres d'**EUREKA** a décidé de consacrer 50 millions d'euros par an pour le programme **EUROSTARS**, sous forme de subventions variant entre 25 et 75% des coûts d'un projet de R&D.

La France contribuera à hauteur de 5 millions d'euros par an à ce programme sous forme de subventions via **OSEO Innovation**.

Contrairement au 7ème Programme Cadre de Recherche et Développement, **EUROSTARS** est clairement orienté vers le marché et est ouvert à tous les domaines technologiques.

Critères d'éligibilité

- Le projet est porté par une PME,
- Le projet se constitue de deux entités indépendantes de deux pays européens,
- La ou les PME doivent participer au minimum à 50% du coût total du projet,
- La durée du projet est inférieure à 3 ans,
- La commercialisation des résultats aura lieu à moins de 2 ans après la fin du projet,
- La participation d'un partenaire ou d'un pays n'excède pas 75% du coût total du projet.

Important : La date limite pour la remise des dossiers de candidature est le 24 septembre 2009

Pour en savoir plus

- **EUROSTARS** : www.eurostars-eureka.eu
- **EUREKA** : www.eureka.be